

**Nous devons garder la taxonomie crédible et fondée sur la science**  
Lettre conjointe des membres du Parlement européen au Conseil de l'Union  
européenne

Bruxelles, 19 janvier 2022

Messieurs les Ministres,

Nous, députés du Parlement européen, sommes préoccupés par le projet d'acte délégué complémentaire incluant le nucléaire et le gaz fossile comme "activités de transition" envoyé par la Commission le 31 décembre 2021. Nous sommes préoccupés par l'effondrement du règlement sur la taxonomie européenne, où les mots n'ont plus de sens, et où un mécanisme initialement destiné à lutter contre le greenwashing perd toute crédibilité.

La taxonomie de l'UE est un outil basé sur la science pour définir quelles activités économiques sont considérées comme "durables". Les investissements financiers dans les activités vertes doivent répondre à des critères scientifiques stricts pour démontrer leur contribution substantielle à l'un des 6 objectifs environnementaux (atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, économie circulaire, protection et restauration de la biodiversité, prévention et réduction de la pollution, et utilisation durable et protection des ressources en eau), tout en garantissant qu'ils "ne portent pas atteinte de manière significative" (critères DNSH) à l'un des autres objectifs.

L'inclusion des énergies nucléaire et gazière est incompatible avec les principes scientifiques énoncés dans le règlement sur la taxonomie.

**Les nouveaux investissements dans les gaz fossiles ne sont pas conformes à une trajectoire de 1,5°C.**

Le gaz fossile contribue directement au changement climatique et nous bloque pour des décennies. Le rapport 1,5 du GIEC indique clairement qu'aucune nouvelle infrastructure de combustibles fossiles ne peut être construite si l'on veut atteindre cet objectif de température. Et la Commission n'a pas réussi à démontrer qu'il n'existe pas d'alternative technologiquement ou économiquement réalisable au passage du charbon au gaz.

**L'inclusion du nucléaire ne peut pas remplir les critères DNSH de la taxinomie.**

Les faibles émissions de l'énergie nucléaire ne suffisent pas à en faire une solution dans la lutte contre le changement climatique. Il y a de bonnes raisons pour lesquelles l'énergie nucléaire n'a pas été incluse dans la taxonomie élaborée par le groupe initial d'experts techniques de la Commission, en raison de son incapacité à respecter le principe "ne pas causer de préjudice important" de la taxonomie. En effet, les risques de l'énergie nucléaire ne peuvent être niés : l'énergie nucléaire a

provoqué plusieurs catastrophes majeures aux conséquences incommensurables, elle manque de résilience face au changement climatique, elle est très consommatrice d'eau et l'extraction et le traitement de l'uranium ont lieu en dehors de l'UE, où ils ne peuvent être contrôlés. L'utilisation de l'énergie nucléaire a déjà accumulé 300 000 tonnes de matières hautement radioactives dans le monde. Il s'agit d'une charge environnementale catastrophique que nous laisserons aux générations futures pendant plusieurs milliers d'années. Concernant le stockage en couches géologiques profondes envisagé par le JRC comme une solution pour les déchets hautement radioactifs, il n'existe aucun consensus sur la faisabilité de ce stockage et il n'y a pas, même en Finlande, de stockage en couches géologiques profondes actuellement en service dont la sûreté est prouvée. En outre, il n'existe aucun consensus scientifique sur le fait que le stockage géologique profond résout tous les problèmes intergénérationnels liés aux déchets radioactifs. L'énergie nucléaire ne peut absolument pas être considérée comme "ne causant aucun dommage".

### **L'énergie nucléaire ne peut être considérée ni comme une activité verte ni comme une activité de transition.**

Selon l'article 10, paragraphe 2, du règlement relatif à la taxonomie, les activités de transition ne couvrent que les activités à forte intensité de carbone et ne doivent pas constituer un obstacle aux alternatives à faible intensité de carbone. L'énergie nucléaire est défendue pour ne pas être une activité à forte intensité de carbone. Et elle est une technologie accompagnée d'infrastructures lourdes, destinées à durer des décennies. Si l'on considère que la durée de vie moyenne d'une centrale nucléaire est actuellement d'environ 40 ans, cela signifie également que la proposition d'autoriser la construction de nouvelles centrales pour lesquelles des permis ont été accordés d'ici 2045 permettrait de facto à ces installations de fonctionner jusqu'à environ 2100. En principe, cela devrait déjà suffire à disqualifier le nucléaire en tant qu'activité "transitoire". La proposition d'inclure la recherche et le développement dans les futures technologies nucléaires innovantes est également en contradiction totale avec l'idée d'être "transitoire".

### **Le coût élevé de l'énergie nucléaire entrave le développement et le déploiement d'alternatives à faible émission de carbone comme les énergies renouvelables.**

S'appuyer sur de nouveaux réacteurs, qui sont coûteux, lents à construire et sujets à des risques, est une stratégie incompatible avec l'urgence climatique. Le nucléaire doit fonctionner à haute capacité sur le long terme afin de compenser les investissements élevés et les coûts fixes, tandis que l'éolien et le solaire ont besoin d'une sauvegarde flexible. La Commission n'a pas réussi à démontrer qu'il n'existe pas d'alternative à faible émission de carbone technologiquement ou économiquement réalisable. De nombreuses études montrent que les énergies renouvelables sont en réalité moins chères que l'énergie nucléaire et qu'elles peuvent être facilement déployées à grande échelle si elles sont associées à des réseaux intelligents et à des technologies de stockage.

### **Cet acte délégué va enfermer l'UE dans l'utilisation de combustibles fossiles au-delà de 2050.**

Le critère selon lequel un permis de construire doit être délivré avant 2045 signifie de facto que l'Acte délégué autorise la construction d'une capacité nucléaire qui ne sera pas en mesure de remplacer les combustibles fossiles solides, liquides ou gazeux avant 2050, ce qui permettra de poursuivre l'utilisation des combustibles fossiles au-delà de 2050. Cela n'est pas conforme à

l'objectif de l'UE de décarbonisation totale en 2050. L'utilisation de l'énergie nucléaire ne devrait pas retarder inutilement l'élimination progressive des combustibles fossiles, ni par un détournement de capitaux, ni par un délai d'attente de l'introduction de la capacité nucléaire.

La taxonomie repose sur des principes scientifiques, qui ne peuvent être modifiés à la seule discrétion des politiques. Classer comme "verts" des investissements qui n'ont aucun avenir à long terme dans le cadre du Green Deal briserait la crédibilité de la taxonomie. Les principaux investisseurs privés avaient prévenu qu'une telle inclusion les obligerait à ne pas utiliser la taxonomie de l'UE. Ce mauvais signal pourrait retarder les progrès de l'UE sur ses engagements climatiques.

Nous appelons le Conseil à s'opposer à cet acte délégué incluant les activités nucléaires et gazières fossiles dans la taxonomie européenne.

Cornelia Ernst (Left)  
Claudia Gamon (Renew)  
Michèle Rivasi (Greens/EFA)  
Andreas Schieder (S&D)

François Alfonsi (Greens/EFA)  
Rasmus Andresen (Greens/EFA)  
Maria Arena (S&D)  
Pernando Barrena (THE LEFT)  
Brando Benifei (S&D)  
Benoît Biteau (Greens/EFA)  
Malin Björk (THE LEFT)  
Marc Botenga (THE LEFT)  
Delara Burkhardt (S&D)  
Martin Buschmann (NI)  
Damien Carême (Greens/EFA)  
Fabio Massimo Castaldo (NI)  
David Cormand (Greens/EFA)  
Ignazio Corrao (Greens/EFA)  
Ciarán Cuffe (Greens/EFA)  
Clare Daly (THE LEFT)  
Rosa D'Amato (Greens/EFA)  
Gwendoline Delbos-Corfield (Greens/EFA)  
Karima Delli (Greens/EFA)  
Özlem Demirel (THE LEFT)  
Anna Deparnay-Grunenberg (Greens/EFA)  
Eleonora Evi (Greens/EFA)  
Niels Fuglsang (S&D)  
Evelyne Gebhardt (S&D)  
Francisco Guerreiro (Greens/EFA)



European Parliament

Claude Gruffat (Greens/EFA)  
José Gusmão (THE LEFT)  
Anja Hazekamp (THE LEFT)  
Hannes Heide (S&D)  
Yannick Jadot (Greens/EFA)  
Petros Kokkalis (THE LEFT)  
Stelios Kouloglou (THE LEFT)  
Katrín Langensiepen (Greens/EFA)  
Pierre Larrourou (Greens/EFA)  
Chris Macmanus (THE LEFT)  
Eric Marquardt (Greens/EFA)  
Marisa Matias (THE LEFT)  
Martina Michels (THE LEFT)  
Grace O'Sullivan (Greens/EFA)  
Piernicola Pedicini (Greens/EFA)  
Manu Pineda (THE LEFT)  
Evelyn Regner (S&D)  
Sira Rego (THE LEFT)  
Manuela Ripa (Greens/EFA)  
Caroline Roose (Greens/EFA)  
Mounir Satouri (Greens/EFA)  
Günther Sidl (S&D)  
Martin Schirdewan (THE LEFT)  
Helmut Scholz (THE LEFT)  
Marie Toussaint (Greens/EFA)  
Miguel Urban Crespo (THE LEFT)  
Monika Vana (Greens/EFA)  
Idoia Villanueva Ruiz (THE LEFT)  
Nikolaj Villumsen (THE LEFT)  
Marianne Vind (S&D)  
Bettina Vollath (S&D)  
Thomas Waitz (Greens/EFA)  
Mick Wallace (THE LEFT)  
Sarah Wiener (Greens/EFA)  
Salima Yenbou (Greens/EFA)